

«Les entreprises sont très mobiles»

PAR MYRET ZAKI

L'avocat d'affaires Luca Bozzo met en garde: un éventuel refus de la RFFA ne punira pas les multinationales, mais surtout l'ensemble des acteurs de l'économie locale genevoise.

LUCA BOZZO, associé de l'Etude Borel & Barbey, plaide résolument en faveur de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA). Il souligne à quel point la concurrence fiscale intercantonale est forte. Mais c'est d'abord la concurrence fiscale internationale qui va peser dans la balance, selon lui. «De nombreux pays européens sont au-dessous de la barre des 20% d'imposition sur le bénéfice des entreprises et proposent des conditions très intéressantes à toute société qui va apporter de l'investissement et de l'emploi.»

L'avocat, qui conseille des personnes physiques et morales en droit des affaires, représente régulièrement des sociétés étrangères. «Nous sommes souvent l'un des premiers points d'entrée de sociétés qui envisagent l'installation en Suisse. Ce qu'il faut que les gens comprennent, c'est l'importante flexibilité et mobilité des entreprises, souligne-t-il. Si nous votons pour maintenir une fiscalité à 24,2% à Genève au lieu des 13,99% proposés, on ne lésera pas ces sociétés, qui peuvent très facilement se relocaliser si fiscalement il n'y a aucun intérêt d'être à Genève plutôt que dans un autre canton attractif comme Vaud ou hors de Suisse.»

L'expert genevois estime que même la France et l'Allemagne représentent une concurrence pour Genève dans la domiciliation de sièges, et dans une moindre mesure l'Italie; l'Espagne et le Portugal offrent aussi une alternative intéressante, selon lui.

La fiscalité, «le nerf de la guerre»

«En cas de refus de la RFFA, les entreprises qui vont vraiment payer ces 24,2% à Genève sont celles qui ne peuvent faire autrement, notamment les artisans ou les entreprises étroitement liées à Genève.» Bref, ceux qui seraient tentés de voter contre l'initiative pour punir les multinationales se trompent, affirme-t-il. «Ces dernières sont indifférentes à ce type de message, qui donnera seulement le signal que la population n'est pas favorable à leur

implantation et développement sur place.» Même les entreprises actuellement bien implantées n'auront pas d'états d'âme et entreprendront les démarches pour bouger progressivement, croit savoir l'interlocuteur de cette clientèle. Pour cette dernière, les qualités de Genève à elles seules ne suffiraient pas, et la fiscalité resterait «le nerf de la guerre». «Depuis plusieurs mois, des PME genevoises employant entre 10 et 100 personnes nous consultent pour préparer un «plan B», à savoir une délocalisation à quelques kilomètres, dans le canton de Vaud qui propose déjà depuis le 1^{er} janvier une fiscalité à 13,79% et des possibilités d'installation attractives.»

Conséquences, d'après Luca Bozzo, si la RFFA ne passe pas, «avec un coût du travail très élevé, Genève ne sera pas compétitive face à d'autres juridictions suisses ou étrangères et sera écartée systématiquement». Au final, prévoit-il, moins d'impôts pour le canton, moins de recettes fiscales, moins d'investissements, et moins d'emplois. «Plus de 30% des citoyens genevois ne paient pas d'impôts,

constate l'avocat; cela nous impose d'attirer des contribuables importants, en particulier des entreprises, pour nous permettre de financer nos infrastructures et soutenir nos besoins sociaux. Ceux qui veulent donner une leçon aux entreprises et entrepreneurs feraient mieux de regarder de l'autre côté de la frontière, en France, pour voir ce qui s'y passe».

Avantage concurrentiel

A l'inverse, si la votation passe, Genève se placerait «extrêmement bien, selon l'associé de Borel & Barbey, car à l'international, dans les pays concurrents sur le plan fiscal, il y a beaucoup d'instabilité en ce moment, notamment en raison du Brexit, des Gilets jaunes ou encore du populisme». Une acceptation de l'initiative dynamiserait l'emploi et rendrait Genève plus compétitive sur le plan international «au vu de son emplacement géographique ainsi que la qualité de ses infrastructures, ses développements immobiliers, sa stabilité et bien entendu la solidité de l'économie suisse». ■



Pour Luca Bozzo, si l'initiative est refusée, Genève ne sera pas compétitive face à d'autres juridictions.

PHOTO: DR